

Des choix à faire ? Construire sa décision

Objectifs : *Quand je me pose des questions du type : « On ne sait pas quoi faire...? », « Je n'en peux plus, nous n'avons aucune solution...? », « Comment choisir .. ça nous mène où ? » , faire des choix et construire sa décision en toute confiance et sérénité.*

Nos atouts, nos références : 120 entreprises agricoles ont bénéficié des conseils de nos experts

Contenu de la prestation :

Partage du cadre d'intervention et des attendus
Ecoute individuelle (si association de type Gaec écoute de tous les membres)
Aide à la prise de distance avec la difficulté
Aide à la mise en confiance pour faire des choix en toute sérénité et sécurité
Recherche des différents choix possibles
Organisation de sa prise de décision : Déterminer ses attentes, se projeter dans l'avenir, explorer les limites et les atouts de la (des) décision(s) envisagée(s)

Définition des modalités de mise en application de la décision : Qui, quoi, où, quand, comment

La méthode d'intervention est basée sur l'écoute, la reformulation pour faciliter la recherche de priorités dans les facteurs de la prise de décision. Elle est ciblée sur les facteurs humains. Dans certaines situations ou pour certaines décisions, il peut être nécessaire de solliciter en complément des compétences techniques, juridiques, financières, fiscales, ... pour compléter l'éclairage avant la prise de décision
Un compte rendu est remis en fin de prestation (ou au plus tard dans les 15 jours)

Public :

Tout agriculteur ou groupe d'agriculteurs en situation de choix difficiles

Tarif et conditions de vente sur demande

Responsable produit : Myriam BERTHOMIEU

Intervenant : Myriam BERTHOMIEU Conseiller Agricole spécialisé en gestion des relations humaines

Chambre d'Agriculture, Comité de Développement Agricole du Sud Aveyron 12400 Vabres L'Abbaye
Tel: 05 65 98 16 00
Email : cdasa@aveyron.chambagri.fr

Modalités :

Prestation individuelle

Durée :

- Une ½ journée
A la demande : une ½ journée supplémentaire peut être décidée en fin de première rencontre.

La Chambre d'Agriculture respecte un code d'éthique fondé sur vos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels. Elle est engagée dans une démarche qualité. Vous pouvez consulter le site www.aveyron.chambagri.fr rubrique Démarches qualité pour obtenir plus de détails.